

02 juin 2016 -13:44

## Le SPF Sécurité sociale et l'Agence belge de développement, ensemble pour des initiatives internationales dans le domaine de la sécurité sociale

Seulement 20% de la population mondiale a accès à une protection sociale adéquate. Le Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale et l'Agence belge de développement (CTB) ont dès lors décidé d'unir leurs forces pour soutenir des projets de coopération internationale en la matière. Frank van Massenhove et Carl Michiels, Présidents respectivement du SPF et de la CTB, ont signé ce lundi 30 mai un accord-cadre de coopération relatif au secteur de la sécurité sociale.

Une protection sociale universelle est une condition-clef pour un développement humain durable, inclusif et équitable, qui permet de lutter contre les inégalités croissantes entre les pays et au sein même des pays. Le SPF et la CTB font donc le choix de collaborer plus étroitement dans le futur. Le SPF Sécurité sociale intervient ici via la plateforme BELINCOSOC (Belgian International Cooperation on Social Protection), créée en 2013 et placée sous la coordination du SPF. Ensemble ils apporteront une assistance technique et un partage d'expertise auprès de partenaires internationaux qui désirent développer ou améliorer leur système de protection sociale.

Les pistes de collaboration sont nombreuses et seront concrétisées par des accords spécifiques entre les deux organisations. Sur base des projets internationaux actuels de BELINCOSOC, citons quelques pistes possibles : développer la lutte contre le travail non déclaré (comme p. ex à Chypre), améliorer le système de sécurité sociale et augmenter son taux de couverture (comme p. ex en Chine) ou aider au développement d'un outil statistique pour suivre les dépenses de sécurité sociale et mesurer leur impact (comme p.ex au Maroc).

« Pour la coopération gouvernementale belge il est plus que jamais important de nouer des partenariats avec des services publics belges, attendu que ces derniers possèdent une expertise extrêmement précieuse, spécialement réputée à l'échelon international aussi, » estime Carl Michiels de l'Agence belge de développement.

“BELINCOSOC et la CTB disposent d'une expertise complémentaire. Ce nouvel accord-cadre permet de nous renforcer l'un l'autre et va rendre possible le déploiement de nouvelles initiatives communes », souligne Koen Vleminckx, expert Protection sociale au SPF Sécurité sociale.

Cet accord s'inscrit en ligne directe d'une [résolution](#) votée récemment à la Chambre des représentants et visant à ancrer le droit à la protection sociale dans la politique internationale belge.

Pour obtenir de plus amples informations

Koen Vleminckx | Expert protection sociale au SPF Sécurité sociale  
+ 32 (0)473 63 61 24 | [koen.vleminckx@minsoc.fed.be](mailto:koen.vleminckx@minsoc.fed.be)

Service de presse du SPF Sécurité sociale  
+ 32 (0)470 36 31 89 | [press@minsoc.fed.be](mailto:press@minsoc.fed.be) | @SPFSecu

Regine Debrabandere | Manager International Services à la CTB  
+32 (0)2 505 37 57 | [regine.debrabandere@btcctb.org](mailto:regine.debrabandere@btcctb.org)

Jean-Yves Saliez | Strategic networks manager à la CTB  
+32 (0)2 505 19 14 | jean-yves.saliez@btcctb.org

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale  
Centre Administratif Botanique - Finance Tower  
Boulevard du Jardin botanique 50/100  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos  
+32 473 13 13 29  
[press@minsoc.fed.be](mailto:press@minsoc.fed.be)